

Barème des honoraires

TRANSACTION (A la charge du Vendeur)	
PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC *
Au- delà de 260 001 €	6 %
De 160 001 € à 260 000 €	7 %
De 120 001 € à 160 000	8 %
De 90 001 € à 120 000 €	9 %
De 90 000 € à 50 001 €	10 %
De 50 000 € à 0 €	5 600 €
TRANSACTION COMMERCES, ENTREPRISES, FOND DE COMMERCES	
10 % DU PRIX DE VENTE HT	

LOCATION		
Mise en relation	10 % d'un loyer mensuel Hors charges à la charge du bailleur	
Prix au mètre carré TTC pour : Frais de visite, constitution du dossier, rédaction du bail *		
SUPERFICIE	Bailleurs	locataire
0 à 40 m ²	8 €	8 €
41 à 50 m ²	7 €	7 €
51 à 60 m ²	6 €	6 €
61 à 70 m ²	5,5 €	5,5 €
71 à 80 m ²	5 €	5 €
81 à 90 m ²	4,5 €	4,5 €
91 à 100 m ²	4 €	4 €
De 101 à 110 m ²	3,5 €	3,5 €
Supérieur à 111 m ²	3 €	3 €
Prix au mètre carré TTC pour Etablissement d'état des lieux*		
Toute surface confondue	3 €	3 €
Location Locaux Commerciaux		
10 % du Loyer annuel Hors Taxes		
GESTION (honoraires sur toutes les sommes encaissées)		
INITIAL : 6 %TTC (5 %HT)	CONFORT : 8,4 %TTC (7 %HT)	PRIVILEGE : 10,8% TTC (9%HT)

* sauf convention particulière et basé sur un taux de TVA fixé par le législateur à 20% susceptible d'être modifié selon la législation en vigueur au moment de la facturation

Fait à Bernay, le 30 JUIN 2017

Le Gérant